

Evaluation économique des services rendus par les zones humides (AE-AG)

L'Agence de l'eau Adour-Garonne a mandaté en 2008, les bureaux d'études "Ecowhat" et "Acteon" pour réaliser des études d'évaluations des services rendus par les zones humides sur 2 sites du bassin : Le bassin de la charente et le plateau de Millevaches.

<p>Volume 1. Synthèse de la Bibliographie - État de l'art des méthodes d'économique des services rendus par les zones humides</p>	<p>Volume 2. Etudes de cas sur le bassin Adour-Garonne</p>	<p>Cas d'étude du plateau de Millevaches en Limousin - Quels impacts des zones humides sur l'économie agricole du plateau de Millevaches ?</p>
		
<p>Désordres hydrauliques sur le bassin de la Charente - Quelques illustrations des services perdus</p>	<p>Évaluation économique des zones humides - Synthèse</p>	
		